



## Problème de puces à cause du voisin

Par **Zelazny Marie**, le **24/07/2017** à **18:26**

Bonjour

J'ai emménagé il y a tout juste une semaine et depuis le premier jour j'ai remarqué la présence de puce (une ou deux de temps en temps). J'ai rapidement fait le lien entre mon passage dans le couloir, et donc passage devant la porte du voisin et la présence de puce sur mes jambes.

J'ai croisé la voisine de l'étage et elle m'a informé que le dit voisin était connu pour avoir des problèmes d'hygiène et qu'il était soumis à une procédure d'expulsion.

Je me demande donc si la propriétaire de mon logement est en tord pour m'avoir louer cet appartement compte tenu des problèmes liés au voisin.

Ai-je des droits à faire valoir dans cette situation ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Cordialement  
Zélazny Marie

Par **Visiteur**, le **25/07/2017** à **09:18**

Bonjour,  
votre propriétaire n'est pas responsable de votre voisin !? Si votre voisin était bruyant, vous réagiriez pareil ? Vous avez loué un appartement, pas le voisinage.